



# Calendrier d'une transmission réussie

Complétez votre calendrier

J - 5 ans	J - 3 ans	J - 2 ans	J - 12 mois	J - 6 mois	J - 4 mois	J - 1 mois	Le plus tôt possible après la cessation
<p>Début de la réflexion :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Opter pour une "Visite Transmission"</li> <li>• Élaborer des scénarii de transmission</li> <li>• Maintenir un potentiel transmissible (SAU, bâtiments...)</li> </ul>	<p>Renvoyer à la Chambre d'agriculture la Déclaration d'Intention de Cession d'Activité (DICA).</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rechercher activement un repreneur notamment en s'inscrivant au Répertoire Départ Installation (RDI)</li> <li>• Evaluer la possibilité de cession du foncier avec votre conseiller transmission et clarifier avec lui les conditions d'information des propriétaires.</li> <li>• Étudier ses droits à la retraite avec la MSA</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réaliser une évaluation de l'exploitation (diagnostic de reprenabilité...)</li> <li>• Étudier les dispositifs d'aides à la transmission</li> <li>• Prévoir le futur lieu d'habitation lorsque la maison est transmise avec l'exploitation</li> <li>• Date limite pour informer les propriétaires du départ en retraite</li> </ul>	<p>Déposer les demandes d'aides à la transmission</p>	<p>Déposer à la MSA le dossier de demande de retraite</p>	<p>Prévoir les formalités comptables du dernier exercice</p>	<p>Déposer sa déclaration de cessation d'activité au Centre de Formalités des Entreprises (CFE) de la Chambre départementale d'Agriculture</p>
<p><b>MON PROJET</b></p>							

## INFORMER SON ENTOURAGE PROFESSIONNEL

### Les voisins

L'entraide avec ses voisins est souvent pratiquée. Elle doit se poursuivre avec l'arrivée du jeune pour faciliter son intégration.

### Les propriétaires

Le propriétaire doit être associé à la démarche. La présentation du jeune et de son projet est primordiale pour la réussite de son installation.